



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université d'Angers

Demande n° S3LP120002225

Dénomination nationale : Management des organisations

Spécialité : Management des entreprises agricoles

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2005, la licence forme des managers, gestionnaires et/ou commerciaux, en relation avec le monde agricole. Elle apporte des compétences en communication, de compréhension et d'analyse permettant de conseiller les acteurs des professions agricoles dans leurs décisions de gestion. Les métiers visés sont : comptable-conseiller des organismes de gestion et d'économie rurale, chargé de clientèle et conseiller dans les organismes de financement et d'assurance de l'agriculture, assistant administratif et de gestion des coopératives, animateur des organisations agricoles et du développement rural, enseignant, formateur de l'enseignement agricole, chef d'exploitation agricole. La formation est portée par l'IUT d'Angers-Cholet, en partenariat avec le groupe « Ecole supérieure d'agriculture » (ESA) d'Angers, et elle est localisée à l'ESA.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	26
Taux de réussite	99 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	85 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	31 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 2 enquêtes nationales 3 enquêtes à 6 ou 10 mois de l'établissement	86 % et 90 % de 68 % à 82 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence a été mise en place pour répondre à la demande des professionnels consultés lors des rencontres organisées par l'IUT et l'ESA. Le partenariat entre l'ESA et l'université apparaît cependant totalement déséquilibré. En charge des responsabilités pédagogique et administrative, l'IUT d'Angers ne procède pas au recrutement des étudiants, ne réalise que près d'un dixième du volume des enseignements contre nettement plus de la moitié à l'ESA, et la responsable de la formation de l'IUT n'y dispense aucun cours. Les enseignants sont par ailleurs localisés à l'ESA. Les étudiants de l'université n'intègrent que marginalement la formation, qui compte quasi-exclusivement des étudiants issus de sections de techniciens supérieurs.



Le taux de réussite aux examens n'en est pas moins excellent. Si le nombre de candidatures s'est accru durant les dernières années, signe que la formation tend à mieux trouver son public, les effectifs d'inscrits se sont cependant avérés fluctuants. La licence commence néanmoins à accueillir du public en contrat de professionnalisation.

Le comité de pilotage ne s'est réuni que peu fréquemment et de manière irrégulière. Ces divers éléments montrent la nécessité de très nettement resserrer le pilotage de la formation. Par ailleurs, les données concernant l'insertion professionnelle, qui figurent dans le dossier principal, paraissent insuffisamment probantes : les enquêtes nationales ont des taux de répondants trop faibles et ceux-ci ne sont d'ailleurs pas précisés pour les enquêtes locales. L'enquête locale marque également une certaine détérioration de la situation en 2009 par une ascension des recherches d'emploi qui se combine à un taux de poursuite d'études assez élevé. Cependant, les données complémentaires d'une nouvelle enquête de 2010, fournies dans le dossier d'auto-évaluation, traduisent une situation nettement plus favorable, avec très peu de recherches d'emploi et de poursuites d'études.

- Points forts :
 - Un taux de réussite élevé.
 - La mise en place de contrats de professionnalisation.

- Points faibles :
 - Une très faible participation des universitaires.
 - Un pilotage insuffisant.
 - Le manque de diversité du public.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de rééquilibrer le partenariat Université/ESA par une plus forte implication de l'université dans le pilotage, les enseignements et le recrutement des publics. Ainsi, la part des universitaires dans les enseignements devrait très fortement augmenter et la responsable de la licence y participer. Le comité de pilotage devrait par ailleurs intégrer, comme dans un conseil de perfectionnement, les représentants du public de la formation, et se réunir deux fois par an pour engager une réflexion à un double niveau. Le premier niveau consisterait à chercher à élargir le flux des candidatures pour diversifier les publics. Des actions de communication renforcées auprès des publics d'IUT et de licences générales, la mise en place par l'université de modules de préparation à l'entrée aux licences professionnelles en cursus de licence générales pourraient y contribuer. Il conviendrait, à un second niveau, de réfléchir aux modalités de développement de l'alternance sous forme de contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.